



HAL
open science

Master Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Administration économique et sociale. 2011, Université de Franche-Comté - UFC. hceres-02041717

HAL Id: hceres-02041717

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041717v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : BESANCON

Etablissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3MA120000440

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

La mention de master « Administration économique et sociale » est pluridisciplinaire par nature. Elle a pour objectif de former les étudiants aux questions liées à la vie et à l'activité politique, dans leurs différentes dimensions (des élections aux politiques publiques et aux acteurs de la vie politique). Pour cela, les enseignements s'appuient sur le droit et l'économie, ainsi que sur différentes sciences sociales : sociologie, science politique, histoire ou géographie. La pluridisciplinarité se retrouve dans les enseignements, dont certains sont partagés entre intervenants de différentes disciplines.

Cette mention comporte une unique spécialité, « Vie politique et action publique » en master 2. Deux parcours existent toutefois en master 2 et permettent aux étudiants de donner une orientation professionnelle ou recherche à leur diplôme.

Indicateurs

Effectifs constatés : M1/M2	24/10 en 2008/09 13/23 en 2009/10
Effectifs attendus : M1/M2	20/20 environ + 2 en formation continue
Taux de réussite : M1 /M2	70 %/60 % en 2008/09 85 %/NR en 2009/10
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Données indisponibles
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention « Administration économique et sociale » (AES) a pour ambition d'appréhender le fonctionnement des autorités publiques, leur action et leurs acteurs. Elle relève davantage de la science politique (discipline de la responsable de la formation), comme le confirme l'intitulé de l'unique spécialité (« Vie politique et action publique »). Les objectifs scientifiques de la mention manquent de lisibilité. Les débouchés professionnels sont divers, répondant aux besoins liés aux métiers de l'action publique (évaluation des politiques publiques, administration, journalisme ou monde politique).



Au sein de l'Université de Franche-Comté, la mention AES complète utilement une offre de formation de masters en droit privé et public, en management et en économie gestion. La formation, unique dans la région, offre principalement un débouché aux licenciés en AES. Sur le plan interrégional, au sein du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Bourgogne Franche-Comté, la formation la plus proche est la mention AES de l'Université de Bourgogne - Dijon, proposant, elle, plusieurs spécialités. Des liens sont d'ailleurs tissés entre ces deux mentions (information, adaptation de cursus à Dijon pour favoriser la poursuite d'études à Besançon). L'évolution des relations entre les mentions AES pose question. La science politique, dont relève majoritairement la mention, est déjà largement représentée dans l'Est (IEP et facultés). Cette mention s'adresse toutefois à un public d'étudiants plus large. Enfin, aucun partenariat international n'existe au niveau de la mention.

La mention est adossée à deux laboratoires de recherche, le Centre de recherches juridiques de l'Université de Franche-Comté (CRJFC), ainsi que le Laboratoire de sociologie et d'anthropologie (LASA), ce qui nourrit, en partie, la pluridisciplinarité de la mention. Toutefois, la mention n'est adossée ni à un laboratoire de science politique ni à un laboratoire d'économie.

Les partenariats noués avec des collectivités locales facilitent l'intervention de professionnels et l'obtention de stages. Deux intervenants extérieurs sont également impliqués dans la formation. La mention s'appuie encore insuffisamment sur ces partenariats.

Les enseignements sont progressifs. Le master 1 a vocation à construire un socle de connaissances générales en science politique, en droit public, en économie et en histoire, et à approfondir le fonctionnement des démocraties en Europe. En master 2, les enseignements sont dédiés à l'action publique. Le parcours professionnel propose des cours d'évaluation des politiques publiques et d'analyse de l'opinion publique, ainsi qu'un stage de 3 mois minimum. Le parcours recherche propose des cours de méthodologie et la rédaction d'un mémoire. L'organisation et le suivi des stages paraissent satisfaisants, en dépit de l'absence d'un stage facultatif en M1.

L'équipe pédagogique, d'une vingtaine de membres, est cohérente et visiblement qualifiée. Seuls deux intervenants extérieurs sont impliqués. L'équipe ne compte aucun enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches (HDR) en science politique, faiblesse déjà identifiée lors de la précédente évaluation. La mention ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement et les partenaires institutionnels ne sont pas associés à son pilotage, qui demeure toutefois satisfaisant. L'évaluation des enseignements est réalisée dans le cadre du dispositif prévu par l'université. Aucune information n'est cependant donnée à ce sujet.

Les effectifs en M1 ont diminué de 46 % en un an, et les taux de réussite en M2 sont faibles (60 %). Il est toutefois trop tôt pour en tirer des conclusions, le diplôme n'ayant que deux ans d'existence. Aucune information n'est communiquée quant à la répartition entre les parcours recherche et professionnel. Le bilan prévisionnel est stable (40 étudiants par an, sur les deux années) et paraît assez réaliste. La procédure d'autoévaluation reste floue et peu formalisée.

- Points forts :
 - La mention « Administration économique et sociale » est bien positionnée au sein de l'offre de l'université et de l'offre régionale.
 - Elle propose de manière progressive des enseignements spécialisés dans le domaine de l'action publique et de la vie politique.

- Points faibles :
 - L'absence d'enseignant-chercheur HDR en science politique est problématique.
 - Les interventions de professionnels au sein de la formation sont à développer.
 - Cette formation s'inscrit dans une offre interrégionale et nationale fournie, alors que les débouchés professionnels restent relativement réduits.
 - La maquette des enseignements manque de cohérence et de clarté, principalement en raison d'objectifs scientifiques trop flous.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il serait intéressant pour la mention d'assurer la présence d'un enseignant-chercheur habilité à diriger des recherches en science politique.

Il serait également pertinent de renforcer les partenariats institutionnels et professionnels, afin d'impliquer davantage d'intervenants professionnels dans les enseignements de la mention, en particulier en master 2.

Enfin, les passerelles entre les mentions « Administration économique et sociale » de Dijon et de Besançon au sein du PRES, après la première année de master, mériteraient d'être développées de façon symétrique, afin de permettre également aux étudiants de Besançon de poursuivre à Dijon.

Appréciation par spécialité

Vie politique et action publique

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de la spécialité de master « Vie politique et action publique » est d'offrir une formation spécialisée dans les questions de vie politique et d'action publique. La deuxième année de master s'inscrit dans la droite lignée de la première année du master d'« Administration économique et sociale ».

- Indicateurs : voir « mention »

Effectifs constatés	
Effectifs attendus	
Taux de réussite	
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

La spécialité de master « Vie politique et action publique » est bien positionnée au sein de l'offre de formation de l'université. Son organisation est très lisible : elle est en effet la seule au sein de la mention « Administration économique et sociale » de l'université.

Les enseignements, assurés pour la quasi-totalité par des enseignants-chercheurs, demeurent très théoriques, sans que les parcours « professionnel » et « recherche » se différencient véritablement en M2. Le semestre 3, d'un volume horaire global trop restreint, est le plus déroutant d'un point de vue scientifique (cours de « géographie » par un chef de service du Conseil général ; cours d'« analyse électorale » et d'« analyse de l'opinion publique » par un maître de conférence - MCF - en mathématiques appliquées...), et le manque de cohérence des unités d'enseignements (UE) est manifeste.

L'initiation des étudiants à la recherche, dès la première année, se décline sous forme de séminaires et aboutit à la rédaction d'un mémoire en semestre 4 pour les étudiants du parcours « recherche ». Les échanges avec les laboratoires de recherche adossés semblent toutefois bien modestes. Par ailleurs, peu d'éléments sont indiqués quant aux possibilités de poursuite en thèse, notamment quant aux laboratoires susceptibles d'accueillir les doctorants.

La mention envisage d'accueillir deux étudiants par an en formation continue, en moyenne, d'ici 2016, mais les contours restent assez flous, et les flux potentiels sont difficiles à évaluer.

Le parcours recherche n'apparaît pas suffisamment justifié. Les possibilités de poursuite en doctorat à la suite de ce parcours sont très floues, en particulier du fait de la nature pluridisciplinaire de la formation et de l'absence d'adossement à un laboratoire de recherche en science politique.

- Points forts :

- Cette spécialité de master est bien positionnée, à la fois dans l'offre de l'établissement, et au sein de l'offre régionale, en particulier au sein du PRES.
- Elle répond aux besoins des organisations publiques en matière d'évaluation des politiques publiques notamment.



- Points faibles :
 - Le caractère pluridisciplinaire du master ne se retrouve pas dans son adossement à la recherche (pas de laboratoire de science politique).
 - Les effectifs au sein du parcours recherche ne sont pas indiqués.
 - Très peu d'éléments sont précisés quant aux possibilités de poursuite en thèse, notamment concernant les laboratoires d'accueil potentiels, alors qu'un parcours recherche est proposé.
 - Les professionnels sont sous-représentés (2 intervenants uniquement).
 - Les unités d'enseignements manquent de cohérence.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

En tant que spécialité d'un master pluridisciplinaire, l'adossement à la recherche devrait impliquer davantage de laboratoires, en particulier en science politique. Pour l'instant seuls deux grands champs disciplinaires sont représentés : les sciences juridiques et les sciences humaines et sociales.

Le parcours « recherche » mériterait d'être profondément remis en question.

Le rapprochement en cours entre les mentions « Administration économique et sociale » de Dijon et de Besançon devrait être approfondi, afin d'améliorer la complémentarité entre ces formations au sein du PRES, notamment afin de faciliter la mobilité des étudiants au sein du PRES entre les mentions, de façon symétrique, en particulier de Besançon à Dijon.

Enfin, les partenariats avec des entreprises, notamment spécialisées dans le suivi de l'opinion publique, ainsi qu'avec des organisations publiques ou des administrations, mériteraient d'être développés, afin de faire intervenir davantage de professionnels au sein de la spécialité.